

## COMPTE-RENDU DU BUREAU DISTANCIEL DU CST DU 2 DECEMBRE 2020

Pour des raisons de confinement, le Bureau du CST s'est réuni par échange de mails entre le 25 novembre et le 1er décembre 2020.

**1 RYTHME DES DOSSIERS DE DEMANDE DE LICENCE 2021** : au 1er décembre 2020, nous comptons 39 adhérents qui ont demandé le renouvellement de leur licence pour 2021. C'est très peu, comparé à l'effectif moyen du Club qui est de 130.

**Il est expressément demandé aux adhérents de bien vouloir se hâter de renouveler, malgré le COVID. Nous devrions reprendre notre liberté au 20 janvier 2021, et la piscine devrait rester disponible,** ses travaux d'étanchéité étant une nouvelle fois reportés, probablement à septembre 2021.

**2 ELECTIONS A L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DE TARBES:** le dossier de participation à ce scrutin nous a été transmis. Les adhérents ont été appelés à se proposer. A défaut d'autre candidature, Michel RANSOU s'est porté candidat. L'OMS est un organe municipal de concertation qui traite de tous les sports. Il est bon que nous y soyons présents. Sous réserve d'y être élu. Résultats en janvier.

**3 VALIDATION DES RAPPORTS D'ACTIVITE DE LA FFESSM POUR 2019** : une approbation tacite et unanime s'étant manifestée, le vote du CST a été émis en ce sens auprès de la Fédération.

La FFESSM PM (=Pyrénées Méditerranée) a organisé des conférences sur divers sujets de la vie subaquatique auxquelles tous les licenciés ont accès. Vous êtes invités à en profiter en direct avec le logiciel ZOOM ou en différé.

Par ailleurs le Club vient d'acheter pour la Bio une caméra GOPRO avec un caisson étanche à soixante mètres.

**4 TELETHON** : il était prévu les 4 et 5 décembre 2020. Pour des raisons de COVID et de disponibilité de la piscine, notre participation s'est révélée impossible. Les autres manifestations du TELETHON sont maintenues. Nous avons été invités à reporter notre action (baptêmes de plongée) au mois de janvier 2021, sous la même bannière que prévu initialement. Les modalités seront calées lors du prochain Bureau du CST.

**5 FOSSES** : les entraînements de décembre à RAMONVILLE ont été reportés à janvier 2021.

**6 PISCINE** : Le Directeur de la piscine nous a fait savoir qu'elle était disponible pour les mineurs à compter du mardi 15 décembre, jusqu'au 19, après quoi elle passera au régime des vacances scolaires, jusqu'au 4 janvier 2021.

Conclusion pour nous : les cours aux enfants ayant lieu le lundi, et les N 1 et 2 comprenant à la fois des mineurs et des majeurs, le jeudi 17 n'offre pas de facilité intéressante. Nous n'utilisons donc pas la piscine en décembre.

Début 2021, les mineurs seuls y auront accès (avec leurs encadrants) du 4 au 20 janvier, sauf complications ou libéralisations sanitaires.

Pour les enfants et les N1, des cours leur seraient dispensés les 4, 11 et 18 janvier, sous l'autorité de Guy, de Nicolas et de Gérard. Les N1 bénéficieraient d'un simple enseignement de rappel, afin de conserver l'homogénéité de formation de leur groupe qui comprend aussi des majeurs.

Pour les formations théoriques, elles reprendraient en distanciel pour les N 2 dès le 4 janvier, et en présentiel après le 20 janvier pour les N 1.

**7 BATEAU** : la date de son tirage à terre reste à préciser, en raison des restrictions de déplacement pour cause sanitaire.

**8 TIV** : il est demandé à Claude BADEE d'organiser la campagne 2020/2021 de TIV , notamment en fixant les participants et les dates.

**9 INFORMATIQUE CLUB** : pour faciliter le travail et l'accès aux informations depuis le siège du Club lors des permanences, une formation à l'usage de la Dropbox est demandée. Merci à Pierre pour son aide.

**10 PROCHAINE PERMANENCE** :Gérard MIQUEL est volontaire pour la permanence du 19 décembre

**10 PROCHAIN BUREAU** : mardi 5 janvier 20 heures 30

Dressé le 2 décembre 2020

Le Président du CST  
Michel RANSOU